



Initiative pour 1% culturel

Argumentaire

La culture a connu un développement important ces vingt dernières années dans notre canton. De nombreux événements ou lieux se sont créés et développés (NIFFF, Plage des Six-Pompes, Festi'Neuch, Théâtre du Passage,...). La création artistique, indépendante comme institutionnelle, a connu une dynamique qui n'a rien à envier à l'Arc lémanique. La mise en valeur de notre patrimoine a également connu un bel essor durant ces deux décennies.

Hélas, le soutien de l'Etat a stagné durant ces vingt ans, avec pour résultat une augmentation au-delà du raisonnable de la part de bénévolat exigée des actrices et acteurs culturels professionnels. La situation de nombre d'entre eux est précaire, et l'arrêt total du secteur culturel, dû à la pandémie, provoque un appauvrissement tant des professionnels de la branche, que de l'offre culturelle.

C'est ainsi que notre canton se retrouve dix-neuvième au classement intercantonal des soutiens à la culture; soit le dernier Romand, suivi seulement par les cantons de Suisse centrale. Selon l'OFS, la part moyenne des dépenses cantonales pour la culture est de 1.9 % des budgets. À Neuchâtel, elle est de 0.57 % seulement ! Les communes et la Loterie Romande contribuant déjà de manière importante, L'Etat ne peut plus se reposer sur elles. Il doit rattraper son retard en augmentant sa contribution au financement de la culture.

Déterminés à ne pas voir la richesse et la diversité de l'offre culturelle de notre canton s'étioler, mais conscients des difficultés financières du canton, nous demandons que l'Etat consacre un pourcent de ses dépenses au soutien à la culture. Nous serons encore largement en-dessous de la moyenne nationale, mais ce pourcent permettra de consolider le statut des artistes professionnels, de soutenir les festivals et les institutions, de développer les pratiques amateurs, et de poursuivre la dynamique de création et de conservation du patrimoine, initiée il y a plus de 20 ans.